



BRANCHE	SECTION(S)	ÉPREUVE ÉCRITE
Economie de gestion	CG / CC	<i>Durée de l'épreuve</i> 3 heures
		<i>Date de l'épreuve</i> 13 JUIN 2017
		<i>Numéro du candidat</i>

Partie 1 :	Aspects juridiques de la création d'entreprise et droit du travail	48
Partie 2 :	Stratégies d'entreprise et choix mercatiques	28
Partie 3 :	Financement de l'entreprise	44
	TOTAL	120

Le total sur 120 points est à diviser par 2 pour obtenir une note sur 60 points.

Partie 1
Aspects juridiques de la création d'entreprise et droit du travail
48 points

Claudine Muller a obtenu son diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) de boulanger-pâtissier (métier de la liste A) en 2013. Heureuse d'avoir décroché son diplôme, elle veut se lancer directement dans le monde professionnel. Elle travaille depuis juillet 2013 dans la « Pâtisserie Schuhmacher SARL ».

Fin 2013, elle compte s'établir à son compte en créant sa propre boulangerie-pâtisserie.

1. Claudine Muller dispose-t-elle des qualifications professionnelles requises pour obtenir l'autorisation d'établissement ? Justifiez votre réponse en présentant les différentes possibilités ! (3)

Josy, le mari de Claudine Muller, travaille dans le secteur bancaire. Ils sont mariés sous le régime de la communauté légale.

2. De quelle façon s'effectue le partage des biens dans un tel régime matrimonial ? Expliquez en détail ! (5)

Pour réaliser son projet d'entreprise, Claudine Muller a décidé de s'associer à Carole Weber qui est boulangère et à Martine Schmit qui est comptable.

Elles hésitent entre la création d'une SARL et d'une SENC. Indécise quant au choix de la forme juridique, Claudine Muller demande conseil à un ami travaillant auprès de la Chambre de Commerce qui lui déconseille de créer une SENC.

3. Quel est le principal argument, certainement évoqué par son ami, contre la création d'une SENC ? (1)

La forme juridique retenue par les 3 associées pour leur entreprise est celle d'une SARL. Les apports sont les suivants :

- L'apport en numéraire de Claudine s'élève à 55.000 € et celui de Carole à 30.000 €.
- Martine réalise un apport en nature de 15.000 €.

Par manque de capitaux et afin de réaliser les investissements nécessaires, les 3 associées s'adressent à une banque pour demander un crédit de 50.000 €. La banque demande à une des associées de cautionner ce prêt; Claudine accepte.

4. Expliquez la responsabilité financière des différentes associées dans cette société. Précisez les montants ! (3)

Suite au décès de son père, Josy vient d'hériter de la maison parentale.

5. Est-ce que Claudine et Josy ont intérêt à changer de régime matrimonial suite à cet héritage ? Expliquez ! (2)

6. Les parts sociales émises en contrepartie des apports ont une valeur nominale de 100 €. Combien de parts chaque associée reçoit-elle en contrepartie de son apport ? Calculez les pourcentages correspondants ! (2)

Apport de :	Nombre de parts sociales :	Pourcentage du capital détenu :
Claudine		
Carole		
Martine		

Face au succès rencontré, Claudine et Carole envisagent l'extension de l'entreprise. Afin de mettre en œuvre ce projet, elles proposent que chaque associée fasse un apport supplémentaire de 200 € par part sociale. Martine se prononce en défaveur de cet apport supplémentaire.

7. Quelle sera l'assemblée générale qui statuera ? Martine, pourrait-elle empêcher l'augmentation de valeur des parts sociales ? Justifiez ! (3)

Suite à ce différend, Martine envisage de revendre ses parts sociales à Claudine. Carole, craignant de se retrouver seule associée à Claudine, veut s'opposer à cette cession.

8. Justifiez si Carole peut s'opposer à cette cession des parts ! (2)

9. Le choix de céder les parts non pas à Claudine, mais à Pierre, le cousin de Martine aurait-il modifié la prise de décision? Expliquez ! (3)

Finalement, afin d'éviter tout litige, les 3 associées décident de procéder à une augmentation du capital de 35.000 € en vendant des nouvelles parts à Daniela. Celle-ci accepte de devenir associée. Pour faire face à l'activité croissante, la société engage 2 vendeuses supplémentaires à durée indéterminée.

- Mia Hoffmann signe un contrat pour 40 heures par semaine avec comme date d'entrée le 1^{er} février 2015 et
- Pascale Biwer signe un contrat de travail à temps partiel avec comme date d'entrée le 1^{er} février 2015.

10. Expliquez la notion de contrat de travail à temps partiel ! (2)

La « Pâtisserie Schuhmacher SARL » a inséré une clause pour une période d'essai de 3 mois dans le contrat de travail de Mia.

11. Quelle est l'utilité de la période d'essai prévue par ce contrat de travail ? (2)

A cause d'une fracture de la jambe, Mia est en congé de maladie du 1^{er} mars au 5 avril 2015. A son retour, la gérante de « Pâtisserie Schuhmacher SARL » l'informe que sa période d'essai sera prolongée de 5 semaines.

12. La prolongation de la période d'essai est-elle licite dans ce cas-ci ? Justifiez ! (2)

Mi-juin 2015, Pascale annonce qu'elle est enceinte et qu'elle sera en congé de maternité suivi du congé parental du 1^{er} octobre 2015 au 1^{er} septembre 2016. En vue du remplacement de Pascale, la

société engage Robert avec un contrat à durée déterminée couvrant exactement la période d'absence de Pascale.

13. Est-ce qu'il est licite de conclure un contrat à durée déterminée pour pallier à l'absence de Pascale ? Expliquez et justifiez ! (3)

14. Le contrat à durée déterminée de Robert pourrait-il être renouvelé ? Quelles sont les conditions à respecter ? Expliquez ! (3)

15. Qu'en est-il en cas de non-respect de ces conditions ? (1)

Le 31 mars 2016 Robert annonce qu'il aimerait mettre fin à son contrat de travail puisque la pâtisserie concurrente lui a offert un poste à responsabilité où il sera mieux rémunéré.

16. Est-ce que Robert peut résilier son contrat avant l'échéance ? Expliquez et justifiez ! (3)

Quelques semaines après avoir repris son travail, Pascale est informée par la gérante de « Pâtisserie Schuhmacher SARL » que son contrat va être transformé en un poste à temps complet. Pascale refuse de signer ce contrat.

Une semaine après son refus, Pascale est informée par lettre recommandée en bonne et due forme de son licenciement immédiat.

17. De quel type de licenciement s'agit-il ? Justifiez si ce licenciement est licite ou abusif ? Présentez les conséquences de ce licenciement ! (4)

A cause des différends entre la gérante et son personnel, Mia fait preuve d'un certain désintérêt pour son travail. De plus, elle a accumulé plusieurs retards au cours des dernières semaines.

Le 1^{er} juin 2017, l'employeur notifie, par lettre recommandée, le licenciement avec effet au 1^{er} août 2017 à Mia. La lettre de licenciement ne contient aucun motif de licenciement.

18. De quel type de licenciement s'agit-il ? (1)

Mia ne veut pas accepter ce licenciement vu que la lettre de licenciement ne contenait aucun motif de licenciement.

19. Justifiez si ce licenciement est licite ou abusif ? Présentez la procédure à entamer par Mia afin d'avoir la possibilité de toucher une indemnité ! (3)

Partie 2

Stratégies d'entreprise et choix mercatiques

28 points

OBJECTIF DE HUAWEI : BATTRE APPLE ET SAMSUNG !

Les télécoms chinoises ne se contentent plus de copier. Elles sont à la pointe de l'innovation. La preuve avec les smartphones « oua-oué ». Numéro 3 mondial des ventes de mobiles, Huawei compte dépasser Apple et Samsung.



Dans ce labo confidentiel, installé au quatrième étage d'un immeuble de Boulogne-Billancourt, un bataillon de 70 forts en maths officie dans un complet silence. Ces doctorants planchent sur la 5G, le réseau mobile de 2020. « Avec les objets connectés ou la voiture autonome, on aura besoin d'un débit 100 fois supérieur à ce que permet la 4G, et les téléphones devront être capables de tenir en consommant 100 fois plus d'énergie », dévoile Mérouane Debbah, professeur à Centrale Supélec et directeur des lieux.

Les cerveaux sont français ou européens. Mais le propriétaire des lieux s'appelle Huawei (prononcer « oua-oué »). Eh oui, les industriels chinois ne sont plus seulement imbattables sur les coûts, les voilà aussi à la pointe de la recherche. Et cela fait des dégâts.

Après avoir taillé des croupières¹ à Alcatel et Ericsson dans les réseaux, Huawei est en train de devenir un géant du smartphone. Basé à Shenzhen, l'équipementier télécoms est devenu en cinq ans seulement le numéro 3 mondial du mobile, avec 7,4% de part de marché selon Strategy Analytics, et 108 millions d'unités écoulées en 2015.

En Chine, il est désormais leader : « Il est passé en douze mois de 13 à 24% du marché », note Carolina Milanési, analyste chez Kantar. Bluffant, d'autant qu'il se positionne sur le haut de gamme avec des modèles dignes de l'iPhone. L'objectif est démesuré mais limpide : rattraper le numéro 2, Apple, puis le leader Samsung, d'ici trois ou quatre ans.

Des antennes au smartphone, il maîtrise toute la chaîne

L'histoire atypique de Huawei - littéralement, « accomplissement de la Chine » - est celle d'un spécialiste local des réseaux devenu un champion global, maîtrisant toute la chaîne des télécommunications, de l'antenne au combiné en passant par la fibre ou le cloud.

C'est la vision de son fondateur, Ren Zhengfei - « Il serait une star mondiale s'il avait monté sa société aux Etats-Unis », assure Philippe Perrin, DG France adjoint. Ancien colonel de l'Armée populaire devenu milliardaire, il a bâti à partir de 1988 des centraux téléphoniques et des réseaux jusque dans la campagne profonde, avant de conquérir l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, puis l'Europe en 2004.

¹ pris des parts de marché

Ses antennes mobiles, « miniaturisées à 12 kilos, compatibles 2G, 3G et 4G », note le DG, lui ont permis de séduire Bouygues, Orange ou SFR face aux équipementiers historiques. Huawei occupe en la matière le troisième rang mondial, derrière Ericsson et Nokia. Mais, alors que ces derniers ont délaissé la production de téléphones, Huawei a fait le chemin inverse, estimant qu'il était bien placé pour concevoir des mobiles capables de dialoguer au mieux avec les antennes.

Un « moteur prêt à rugir » pour son dernier smartphone

D'abord il a produit des appareils pour les opérateurs en marque blanche, avant de les améliorer sous son propre logo, une fleur rouge. Ce business compte désormais pour 26% de ses revenus. Il suffit de tester son dernier-né, le Mate 8, vendu 600 euros, pour mesurer ses ambitions.

Sous son grand écran de 6 pouces se cache un moteur prêt à rugir. « Son processeur Kirin 950 est à l'heure actuelle le meilleur du marché ; il nous a étonnés », apprécie Ulrich Rozier, fondateur du site FrAndroid. Cette puce puissante est produite par la propre filiale de Huawei dédiée aux processeurs, HiSilicon. Elle a permis au chinois de devancer en performance ses concurrents, dont Samsung, qui attend toujours la dernière version de la puce Snapdragon (de l'américain Qualcomm).

Côté interface, Huawei déroule un menu fluide où se trouvent toutes les applications. Alors qu'il tourne sous Android, « à l'usage, cela s'approche plus d'un Apple », assume Denis Morel, responsable France des smartphones. Huawei vient justement de débaucher la directrice créative de la marque à la pomme, Abigail Brody...

75.000 ingénieurs sur 170.000 employés

Pour parvenir à ses fins, Huawei a adopté un mode de direction original, et unique : trois patrons se passent le relais tous les six mois. Dont le responsable de la R & D, cœur de l'entreprise, qui y consacre 14,2% de son chiffre d'affaires. Parmi ses 170.000 employés, 75.000 sont des ingénieurs.

Habilement, Huawei a installé 17 centres de recherche en Europe, selon les points forts de chaque pays. La France a donc été choisie pour les algorithmes, à Boulogne, mais aussi pour le design, avec un studio près des Invalides, à Paris, et pour l'amélioration des capteurs photo à Sophia-Antipolis. Le crédit d'impôt recherche est pour lui une bénédiction.

Améliorer sa notoriété

Le plus gros défi de Huawei sur le Vieux Continent est désormais d'accroître sa notoriété. En France, seulement 44% des consommateurs le connaissent. Mais, avec une présence dans 6.000 points de vente, contre 600 début 2014, sa force de frappe augmente. Autre levier : la pub. Le groupe sponsorise les grands clubs de foot, le PSG, Arsenal... En 2014, Huawei a signé un contrat de sponsoring de trois ans avec le PSG.

Une façon d'asseoir l'ancrage d'une marque au nom difficile à prononcer... « Il leur faut convaincre les gens de dépenser 600 euros dans un produit chinois »², estime Ulrich Rozier. « Le « chinese bashing » est derrière nous, c'est la qualité qui compte », rétorque Vincent Vantilcke, le directeur marketing.

Pour diversifier ses cibles, Huawei a en tout cas lancé une deuxième marque en 2014, Honor, chargée de séduire les geeks³ occidentaux. Son modèle : vendre en ligne des produits de niveau Huawei, mais à moitié prix. Même chez Apple, on ne rit plus.

Benoît Berthelot

<http://www.capital.fr/enquetes/succes/objectif-de-huawei-battre-apple-1116566>

² au lieu d'environ 900 euros pour l'iPhone 7s

³ Personne passionnée par la technologie et l'informatique

1. Présentez 2 forces de Huawei ! Expliquez brièvement ! (2)

2. Présentez les deux types d'avantages concurrentiels ! Illustrez à l'aide du texte que Huawei profite des deux types ? Justifiez ! (6)

3. En Chine, Huawei est le leader sur le marché du smartphone. Quel indicateur permet de déterminer arithmétiquement le rapport de force de cette position ? Présentez brièvement cet indicateur ! (3)

4. Quel est l'objectif de Huawei ? De quel type d'objectif s'agit-il ? (2)

5. Définissez la notion de *positionnement* ! Quel est le positionnement retenu par Huawei ? (3)

6. En matière de prix, quelle est la stratégie adoptée par Huawei ? Expliquez et justifiez ! (3)

7. Définissez la notion de *taux de notoriété* ! Comment est-il mesuré ? Qu'en est-il de la notoriété de Huawei en France ? (3)

8. Exposez trois aspects de la politique de produit menée par l'entreprise Huawei qui expliquent son succès ! (3)

9. Présentez une faiblesse en matière de politique de produit de Huawei ! (1)

10. Quelle forme de communication commerciale est appliquée par Huawei afin d'augmenter sa notoriété en Europe ? Justifiez à l'aide du texte ! (2)

Partie 3
Financement de l'entreprise
44 points

Question 1 (36 points)**REMARQUE :**

- Présentez vos calculs et arrondissez-les à deux décimales!
- Pour les taux d'intérêt, prenez toutefois les valeurs exactes!

René Schnell et Georges Speed décident de créer une société spécialisée dans le commerce d'articles de sport. Ils aimeraient surtout se concentrer sur l'athlétisme. Ils commencent par estimer leurs besoins en immobilisations.

Les immobilisations suivantes leur semblent indispensables :

	Montant	Durée d'amortissement linéaire
Frais d'établissement	9.000 €	3 ans
Constructions	400.000 €	40 ans
Mobilier	30.000 €	10 ans
Matériel de transport	50.000 €	5 ans
Matériel informatique	6.000 €	3 ans

Les futurs associés se basent par ailleurs sur les prévisions suivantes :

- Chiffre d'affaires HTVA 17 % : 350.000 €
- Marge commerciale : 35 % du chiffre d'affaires
- Achats de l'exercice HTVA 17 % : 120.000 €
- Délai moyen de paiement des clients : 50 % des clients règlent leurs factures au comptant, 30 % profitent d'un délai de paiement de 15 jours et le reste d'un délai de paiement de 30 jours
- Délai moyen de règlement des fournisseurs : 10 % des fournisseurs exigent d'être payés au comptant, 70 % exigent un règlement dans les 30 jours, le reste sera réglé à 60 jours
- Durée moyenne de stockage : 20 jours

3. Quels sont deux inconvénients de l'emprunt bancaire comme moyen de financement ? (2)

4. Présentez les quatre premières lignes du tableau d'amortissement ! (4)

Calculs préliminaires :

Tableau :

Supposons qu'après le versement de la 12^e trimestrialité, le taux d'intérêt annuel (du prêt auprès de la BCEE) passe de 4,40 % à 3,60 %.

10. Calculez le montant de la nouvelle trimestrialité ! (4)
